



Bonnes pratiques Développement Durable en Industrie Alimentaire



Association Normande des Entreprises Alimentaires

Activité :

Association régionale de Filière

Dirigeant :

Bertrand DECLOMESNIL

Effectif : 5

Adresse :

2 Esplanade Anton Philips

14460 COLOMBELLES

☎ 02.31.83.11.22

Historique et présentation de l'association

En 2006, le Conseil Régional de Basse-Normandie a diligenté une étude visant à établir un diagnostic stratégique de la filière agro-alimentaire Bas-Normande. Conscients de l'importance de ce secteur, les responsables politiques régionaux souhaitaient avoir un interlocuteur-industriels identifié afin de veiller au maintien de l'activité sur le territoire, ainsi qu'au développement de la filière, des PME et des TPE.

Le 8 janvier 2008, une trentaine d'industriels représentatifs du tissu économique et des activités agro-alimentaires régionales ont posé les bases de l'ANEA, avec l'aide active du Conseil Régional.

L'ANEA a décidé de relever les enjeux suivants :

- Favoriser le développement des acteurs économiques bas-normands
- Participer au travail de valorisation
- Améliorer l'image de l'industrie agroalimentaire
- Apporter des solutions concrètes aux industriels
- Favoriser la recherche collective de performances
- Faire de l'agroalimentaire un véritable élément de lobbying et de développement territorial durable

Les Commissions de l'ANEA :

L'ANEA compte **plus d'une centaine d'entreprises** participant à ses travaux. Elle a un rôle essentiel de transversalité entre entreprises agroalimentaires d'une part, et entre les différents intervenants directs et indirects de la filière. C'est dans ce but que les chefs d'entreprises ont décidé de mettre en place des commissions par grands thèmes répondant à des thématiques portées par les entreprises elles-mêmes. Composées d'entreprises de tailles diverses représentant les différents secteurs industriels alimentaires et présidées par des chefs d'entreprise, ces commissions sont au nombre de quatre :

- Accès au marché – relation clients – logistique
- Emploi, compétences et formation
- Développement durable – produit et process - économie et performance des outils de production
- Développement marchés – export - marketing

L'objectif majeur de l'ANEA est de pouvoir mettre en avant « l'excellence Normande » de la filière agro-alimentaire et de défendre les intérêts de ses adhérents dans les différentes instances nationales. Cet objectif est permanent, mais il est encore plus prégnant dans un contexte économique difficile, où la part de l'alimentaire dans les budgets des ménages ne cesse de diminuer et où la volatilité des prix des matières premières entraîne une insécurité défavorable à la rentabilité de l'industrie agro-alimentaire.

L'ANEA poursuit son travail de structuration et de recherche de performance collective de la filière industrielle agroalimentaire bas-normande, dans le but :

- de maintenir la compétitivité du secteur,
- de maintenir l'emploi,
- de conforter son ancrage territorial par son maintien et son développement dans le territoire.

Le travail mené en commissions permet d'identifier les pistes à explorer et les nouveaux chantiers à initier. Ceux-ci se traduisent par la mise en place d'actions concrètes dans les entreprises (individuellement et collectivement) de nature à améliorer effectivement leurs performances, qu'elles soient humaines, environnementales ou économiques.

MOTS CLES

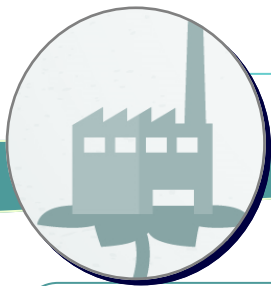
- Action collective
- Déployer et pérenniser une démarche



Association Normande des Entreprises Alimentaires



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



L'origine de l'engagement dans la démarche

A l'origine de ce projet, on trouve plusieurs motivations convergentes.

La Région Basse-Normandie d'abord, qui souhaitait devenir une région pilote au niveau européen pour le Développement Durable.

Il y avait ensuite la conviction que la démarche de Développement Durable participe à la pérennité des entreprises à travers la recherche d'équilibre des 3 leviers « économique, sociétal et environnemental ».

L'agroalimentaire représentait par ailleurs, le premier secteur industriel de la région Basse-Normandie et l'impactait fortement, tant en amont : agriculture et mer, qu'en aval : au niveau de la logistique notamment.

Pourtant, il n'y avait pas eu de démarche spécifique, structurée, pour impulser une dynamique de développement durable dans le secteur agroalimentaire.

Lors des réunions de la commission Développement Durable de l'ANEA, trois types d'entreprises ont été identifiés :

- « Je ne suis pas dans la démarche, j'ai besoin d'y voir plus clair, j'ai besoin de savoir où je me situe, si je peux, si je veux m'engager.... J'ai besoin d'une évaluation ».

- « Je suis décidé, j'ai besoin d'un outil, d'un cadre, je veux du pratique, de l'utile, du pragmatique... Je suis intéressé par une démarche groupée, intégrant un accompagnement individualisé ».

- « Je suis dans la démarche, il existe des thèmes du DD qui demandent un échange d'idées ou une réponse collective... Je suis intéressé par des rencontres thématiques organisées par l'ANEA ».

Partant de ce constat, une démarche partenariale entre l'ANEA, l'ADRIA NORMANDIE et l'IRQUA NORMANDIE a été construite avec pour premier objectif, de mesurer le niveau de maturité développement durable grâce à un état des lieux et une sensibilisation. Le deuxième objectif visait à identifier un groupe d'une douzaine d'entreprises, volontaires pour être accompagnées dans une démarche de développement durable. Ces entreprises, regroupées au sein d'un cercle d'échanges et de progrès, pourraient constituer un « noyau dur » pour, à leur tour, stimuler l'émergence de nouvelles initiatives et la constitution de nouveaux cercles « DD » sectoriels.

L'ensemble de cette démarche devait à terme aboutir à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques du développement durable dans les entreprises agroalimentaires avec une partie technique et une partie témoignages.

Contenu du plan d'action

Le programme initial s'articulait en trois phases distinctes :

Une phase amont d'état des lieux, d'information et de sensibilisation, mise en œuvre par l'ANEA :

- questionnaire d'état des lieux envoyé par mailing à l'ensemble des entreprises agroalimentaires
- évaluation en entreprise (1/2 journée)
- démarche de prospection par les partenaires (ADRIA et IRQUA)
- colloque de sensibilisation et présentation du programme régional (1/2 journée)
- candidature des entreprises
- arbitrage du comité technique : sélection des entreprises et identification d'une orientation des entreprises

Une phase opérationnelle réalisée par l'ADRIA NORMANDIE et l'IRQUA Normandie : suivi de l'avancement des travaux

Une phase aval mise en œuvre par l'ANEA :

- Rédaction et synthèse de contenus pour la partie méthodologique du guide – interview d'entrepreneurs engagés dans le développement durable
- Bilan collectif, communication et diffusion du guide

Bonne pratique Développement Durable

Les cercles IDDEAL : le caractère collectif de l'opération, les actions qu'il permet d'initier et de pérenniser et l'atteinte de résultats supérieurs à ceux escomptés.

Résultats, indicateurs de performance ?

Dès le début de la démarche, parallèlement à un accompagnement individuel (réalisé par ADRIA Normandie ou AFCE) dans l'élaboration et la rédaction de leur plan d'action DD, les entreprises furent invitées à participer à des réunions collectives. Dans un premier temps ces réunions leur permettaient surtout de se connaître, d'échanger sur leur plan d'actions, sur leurs difficultés mais aussi leurs premiers succès et de partager leur plan d'actions et leurs pratiques.

Assez rapidement, ce groupe d'entreprises baptisé « cercle IDDEAL » s'est saisi collectivement de thématiques transversales : pénibilité, affichage environnemental, substances dangereuses, ICPE, gaspillage alimentaire, déchets, éco-emballage... Il s'agissait d'identifier ensemble des thèmes, des questions pouvant intéresser le plus grand nombre, en vue de prévoir l'intervention d'un expert de la question lors d'une prochaine réunion du cercle IDDEAL. S'est ainsi mise en place une émulation autour du cercle où l'entreprise savait pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres entreprises impliquées dans une démarche DD, mais aussi trouver des réponses à des questions plus générales qu'elle se posait ou qui l'impacteraient prochainement.

La dynamique ainsi créée autour du premier cercle a encouragé les partenaires initiaux à lancer un deuxième, puis un troisième cercle. Ce sont ainsi aujourd'hui 47 entreprises agroalimentaires qui sont au final attestées DD ou en cours d'attestation, soit beaucoup plus que les premiers objectifs du projet (une douzaine).

De la même manière, cette dynamique a conduit à pérenniser le colloque annuel DD. Initialement prévus pour initier et lancer l'action collective (colloque du 7 janvier 2009) et capitaliser les bonnes pratiques au travers d'un guide présenté lors du colloque de clôture du 26 janvier 2010, les 2 colloques de départ sont finalement déjà devenus 6 :

- Colloque du 28 février 2012 : « Nos modèles économiques sont-ils durables ? Peut-on redonner toute sa valeur à l'alimentation dans nos sociétés contemporaines ? »
- Colloque du 28 mars 2013 : « La Normandie est-elle compétitive ? De l'agro-industrie normande à la croissance verte » ;
- Colloque du 14 octobre 2014 : « Réchauffement climatique : contrainte ou opportunité pour l'agroalimentaire ? » avec Michel ROCARD comme invité ;
- Colloque du 27 novembre 2015 : « La transition fulgurante peut-elle nourrir nos bonnes pratiques durables ? » avec Pierre GIORGINI comme invité.

Enfin, les échanges et réflexions des dernières réunions des cercles ont principalement porté :

- sur le renouvellement ou l'actualisation des attestations DD (initialement prévues pour 2 ans), voire comment aller plus loin encore (KIT d'autodiagnostic RSE de l'ANIA ou label Entrepreneurs + Engagés de la FEEF) ;
- et sur les modalités de valorisation externe d'une démarche DD attestée (fiches bonnes pratiques DD).

Communication interne à l'entreprise :

Colloques annuels DD, compte-rendu des réunions des cercles, communication dans la LIANE et sur le site internet de l'ANEA, promotion de l'action collective auprès des adhérents, fiches bonnes pratiques DD.

Communication externe à l'entreprise :

Colloques annuels DD ouverts au grand public, diffusion du guide des bonnes pratiques, communication autour des fiches bonnes pratiques DD, travaux sur les outils et dispositifs de valorisation externe des démarches DD des entreprises.

Quid des parties prenantes ?

Colloques annuels DD ouverts aux partenaires, site internet de l'ANEA avec mise en ligne des fiches bonnes pratiques DD, LIANE, outils et dispositifs de valorisation externe des démarches DD attestées.

Quels acteurs de la filière ont été mobilisés ?

En amont : certaines des entreprises impliquées dans la démarche y ont associé les acteurs amont de la filière pour mettre en place un plan d'action DD commun à l'ensemble de leur filière.



Contact :

Pascal JACQUES

Mail : pjacques.anea@gmail.com

☎ 02.31.83.83.59

www.anea-normandie.com